

# ACL - GIERES - TARIFS - ANNEE 2022

Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 26,80 € par jour, en fonction du quotient familial.  
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.

## TARIFS CENTRES DE LOISIRS

Quotient Familial	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE (avec repas)	DEMI-JOURNEE (sans repas)
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €
391 - 460	6,50 €	4,50 €	3,25 €
461 - 620	9,00 €	6,25 €	4,50 €
621 - 810	12,60 €	8,90 €	6,30 €
811 - 1000	16,50 €	11,70 €	8,25 €
1001 - 1230	18,70 €	13,05 €	9,35 €
1231 - 1460	20,40 €	14,35 €	10,20 €
1461 - 1810	21,50 €	15,00 €	10,75 €
+ 1810	22,90 €	15,90 €	11,45 €

**Rappel :** Tous les stages d'activités spécialisées sont gratuits, mais nécessitent une réservation sur l'ensemble des séances.

## VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil /Petits Vélos	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	195,80 €	161,70 €	125,40 €	115,50 €
451 - 1220	225,50 €	187,00 €	149,60 €	130,90 €
1221 - 1800	255,20 €	212,30 €	173,80 €	146,30 €
+ 1800	284,90 €	237,60 €	198,00 €	161,70 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs  
les après midis

Quotient familial	Equitation : 4 séances (du 19 au 22/04)	Equitation : 5 séances (du 25 au 29/04)
- 450	71,20 €	89,00 €
450 - 1220	82,00 €	102,50 €
1221 - 1800	92,80 €	116,00 €
+ 1800	103,60 €	129,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022).

**A NOTER :** Les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.

Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.